



meylan

Une ambition
partagée

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°144

juin-été- rentrée 2021



DOSSIER

Une nouvelle tarification sociale, des services publics plus solidaires



www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Environnement : trois vocations
naturelles pour une parcelle

ECOLOGIE

Prévention et action
Halte aux moustiques tigres !

ASSOCIATIONS

Forum des associations :
sous le signe de la convivialité

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.

Horaires Lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Du 1^{er} juillet au 27 août : lundi, 13 h 30 à 17 h 30, mardi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30. Port du masque obligatoire.
Accueil téléphonique assuré du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
04 76 41 59 00 - www.meylan.fr

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 13 h 30 à 17 h 30, les mardis, mercredis et vendredis, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, les jeudis, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30. Du 1^{er} juillet au 27 août : lundi, 13 h 30 à 17 h 30, mardi au vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, les mardis, jeudis et vendredis ; permanence physique le jeudi matin de 8 h 30 à 12 h, exclusivement sur rendez-vous, pris au préalable lors d'une permanence téléphonique. 04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :

- Elu.e de permanence, 06 11 66 24 68
- Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53
- Police municipale, 04 76 41 59 29.

Correspondants de quartier

- Plaine-Fleurie - Aiguinards - Revirée Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos : Rachid Saïdi, 06 13 06 11 81
- Béalières : Pascal Gallego, 06 13 06 11 34
- Charlaix - Haut-Meylan - Maupertuis : Albert Lorca, 06 13 06 13 10

Accueil des personnes de nationalité étrangère

Dossiers de demande de titre de séjour et naturalisations : préfecture à Grenoble, etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
www.isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

- Conciliateur de justice : deux fois par mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
 - Médiateurs de proximité : les mercredis de 14 h à 16 h.
 - Avocat : deux fois par mois, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.
 - Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
 - Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
- Pour prendre rendez-vous : guichet unique au 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Ce service pour tous gère les questions sur l'habitat en mettant en lien avec des professionnels spécialisés délivrant des conseils gratuits par téléphone ou sur rendez-vous : 04 58 17 65 09 (numéro gratuit), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF



Des médiateurs de proximité à votre écoute

Depuis le 18 mai et jusqu'au 6 novembre prochain, la Ville renforce ses dispositifs en faveur de la tranquillité publique avec son équipe de médiateurs de proximité. Deux agents communaux, Kevin et Steven, circulent dans les rues de la commune, afin de prévenir les incivilités, de sensibiliser aux conduites à risques et aux règles de vie commune et de lutter contre le sentiment d'isolement de certains habitants, en privilégiant le dialogue. Plus globalement, ils contribuent au renforcement de la cohésion sociale. Pour cela, leur présence sur le terrain a été augmentée, tant concernant la durée de leur mission (6 mois au lieu de 4) que son amplitude horaire. Ils vont ainsi à la rencontre des habitantes et habitants du mardi au samedi : jusqu'au 3 juillet, de 15 h à 22 h, sauf les vendredis et samedis de 16 h à 23 h ; du 4 juillet au 28 août, de 17 h à 24 h ; du 29 août au 2 octobre, de 15 h à 22 h, sauf les vendredis et samedis, de 20 h à 23 h ; du 3 octobre au 6 novembre, de 14 h à 21 h. Médiateurs de proximité, ils sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter au 06 10 04 69 28. Plus d'informations : service Tranquillité publique, 04 76 41 59 29.

Horaires d'été de la Poste

Le bureau des Aiguinards modifie ses horaires du 2 au 28 août. Il sera ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h. Durant cette période, l'offre de la Poste sera disponible au bureau, 4 avenue du Vercors : les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, les jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 17 h 30, les samedis de 9 h à 12 h. Les services sont également accessibles sur www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr.

Lutter contre les chenilles processionnaires du pin

Depuis quelques années, la Ville installe des éco-pièges permettant d'intercepter les chenilles qui descendent le long des troncs des pins pour aller se nymphoser dans le sol. Elle vient de compléter ce dispositif avec des pièges à phéromones posés sur le domaine public aux endroits difficiles d'accès ou sur des pins ayant des branches trop basses ou un tronc trop étroit pour installer un éco-piège. Ces pièges à phéromones attirent et capturent les mâles et limitent ainsi fortement la reproduction.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police, de voirie, ordres du jour et compte-rendus des conseils municipaux à l'entrée de la mairie.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur les actions de la Ville et les principales dates des événements. Pas encore abonnés ? Rendez-vous sur la page d'accueil de meylan.fr.

Vos pages Facebook

Devenez fan de la page Ville de Meylan, ainsi que de celles de la bibliothèque, du CINE, de la Maison de la musique, et soyez informés quotidiennement.

Votre page Instagram

Pour découvrir Meylan sous son meilleur profil : www.instagram.com/villedemeylan/

YouTube Ville de Meylan, votre chaîne d'information

Abonnez-vous à la chaîne YouTube de la ville et participez aux chats, réagissez aux vidéos présentées.

Meylan ma ville, votre magazine

Vous ne l'avez par reçu, vous souhaitez un exemplaire supplémentaire ? Vous pouvez vous le procurer dans les équipements communaux, à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries. Disponible en téléchargement et en version sonore sur meylan.fr. Prochaine parution : début octobre 2021.

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE

- Déchets – Ressourcerie : 0 800 50 00 27
- Demandes médicales : 0810 15 33 33
- Drogues info-service 24h/24 : 0 800 231 313
- Femmes victimes et témoins de violences conjugales : 3919
- Gendarmerie : 04 76 90 22 96
- Objets trouvés : 04 76 41 59 29
- Police municipale : 06 22 67 75 11
- Pharmacie urgence : 04 76 63 42 55
- Pompiers : 18
- Sida info-service 24h/24 : 0 800 840 800
- Taxis banlieue : 04 76 54 17 18
- Urgences médicales 24h/24 : 15
- Urgences, n°unique pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

sommaire



6



21



19

MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Environnement : trois vocations naturelles pour une parcelle

08 Dossier

La mission budget participatif 2021 a commencé !

12 Ecologie

Prévention et action : Halte aux moustiques tigres !

13 Solidarité

Services publics : une nouvelle tarification sociale plus solidaire

14 Démocratie

Lien social : le LCR Petit Bois fait peau neuve !

15 Intercommunalité

Déchets : Athanor redimensionnée et modernisée

16 EXPRESSION POLITIQUE

17 MEYLAN BIEN VIVRE

17 Entreprises

Initiative Pilo : et ronronner de douceur

18/19/20 Quartiers

Commerces Tout l'éclat du naturel

Nouveau visage à la Une des Béalières

Associations Forum des associations : sous le signe de la convivialité

Portrait Maxime Roccisano, Marie-Claude Diaferia et Robert Chartier : passeurs de mots et d'informations

Notre histoire Quand le tramway passait à Meylan

21 MEYLAN ENSEMBLE

21 Sport/Culture

Sport : BCTM : une saison riche humainement

Musique et théâtre : rentrée : du nouveau au CRC !

22/24 Agenda

ÉDITO



Avec l'été vient la joie de la décrue de la pandémie. Enfin ! Quel bonheur de pouvoir retrouver nos amis et nos familles pour des moments de convivialité estivale, de revoir des sourires démasqués sur les terrasses ! Espérons que tous ces moments partagés mettront fin aux fatigues et aux lassitudes de cet hiver interminable...

Déjà, nous avons la joie d'écouter des concerts à la Maison de la musique, de retrouver du monde à la piscine des Buclou, les tournois de foot au stade, et toutes les autres compétitions sportives. Comme si nous voulions rattraper les échanges perdus, les associations s'empressent d'organiser des événements festifs et chaleureux. La commune essaie d'accompagner au mieux cette « résurrection ».

C'est aussi le retour au travail « en présentiel » pour beaucoup. Finalement, ils nous avaient manqués ces contacts quotidiens pour réaliser nos tâches... Les poignées de main et les repas partagés ne sont pas encore possibles, mais les retrouvailles font du bien !

Elus depuis un an, nous n'avons pas pu aller à la rencontre des habitants autant que nous l'aurions souhaité. Un an de travail d'équipe - trop souvent à travers un écran - et de mise en route de projets ; un an de gestion communale humaine et financière sans pouvoir réunir les agents communaux ; un an de construction métropolitaine sans pouvoir tous se réunir et faire de débat en présentiel ; un an où l'information et la concertation n'ont pu être à la hauteur de nos désirs... C'est dur de faire de la proximité à distance, mais ce n'est que partie remise. Et déjà le 1^{er} juillet, place de la Louisiane, nous organiserons une réunion publique sur le projet d'aménagement du quartier Mi-Plaine.

Nous retrouverons également nos aînés pour un après-midi festif, proposé par le CCAS le même jour à Pré Blanc, et nous inaugurerons officiellement la nouvelle place des Tuileaux le 3 juillet. Nous espérons pouvoir maintenir la tradition du feu d'artifice le 13 juillet, mais il sera tiré du Clos des Capucins. Très aérien, il pourra ainsi être vu depuis de nombreux sites à Meylan, sans avoir tous à se regrouper au même endroit.

Je souhaite à toutes et tous de passer un bon été et de profiter pleinement des vacances pour rendre visite à nos proches, pour se reposer à l'ombre avec un bon livre dans un parc, sur les sentiers de randonnée ou à la piscine avec des amis.

Et avant cela, n'oubliez pas de voter pour les élections départementales et régionales qui se tiennent les 20 et 27 juin !

Très bel été à toutes et tous.

Votre maire,
Philippe Cardin

1 Le Critérium du Dauphiné à Meylan

Il fallait être attentif pour repérer les coureurs qui ont participé au départ donné à Meylan, lors de la 7^e étape, ce samedi 5 juin, tant ils roulaient vite. Du beau et grand spectacle, qui n'a pas manqué de ravir les passionnés de course à vélo.

2 Restaurant scolaire du Haut-Meylan : la concertation est lancée !

Soucieuse de répondre à la question de la restauration scolaire pour l'école du Haut-Meylan, l'équipe municipale a mis en place une première démarche de concertation, de mai à juin, afin de recueillir les besoins auprès des enseignants, du personnel, des élèves et des parents d'élèves.

3 Des cours écoles profitant à toutes et tous !

Expérimentée durant les congés scolaires de printemps dans le but d'élargir l'espace public pour tous les habitants, l'ouverture des cours d'écoles a ensuite été testée durant les week-ends, et ce jusqu'à la fin du mois de juin. Une action qui pourrait être reconduite tout au long de l'année !





4



5



6

4

La photo Instagram plébiscitée

Découvrez la photo choisie par les abonnés Instagram et Facebook de la Ville pour paraître ici : elle est signée @ludobabadjo et nous invite à « Flâner au parc du Bachais et mettre les choses en perspective ».

5

Coup de jeune à la piscine !

Dès sa réouverture le 9 juin, les usagers de la piscine des Buclos ont pu profiter de vestiaires collectifs rénovés. Les agents techniques de la piscine et le menuisier du service Maintenance du patrimoine communal de la Ville ont profité de la fermeture de l'équipement pour remplacer les assises des bancs, repeindre les murs et réaliser des décors attrayants. Consultez les horaires d'été sur meylan.fr/Culture-Sports-Loisirs

6

Une ville plus accessible !

A l'occasion de la Journée mondiale des mobilités et de l'accessibilité, le 30 avril, la Ville a signé avec Andyamo une convention de partenariat pour développer une mobilité inclusive et douce sur son territoire. Cette société a développé une application smartphone de calcul d'itinéraires multimodaux adaptés aux personnes à mobilité réduite, qui sera opérationnelle en novembre prochain.



- 1 Sur le terrain qu'il loue à la Ville, Benjamin Duffort, apiculteur professionnel, prend soin d'une cinquantaine de ruches d'élevage.
- 2 La parcelle communale, d'une surface de près de 6 000 m² et située au sud-ouest du Centre technique, accueille un apiculteur professionnel, un maraîcher bio et bientôt des serres destinées aux équipes Espaces verts de la Ville.
- 3 Grâce à sa parcelle à proximité de l'Île d'Amour, l'agriculteur bio, Yann Cholot, pérennise son exploitation, en augmentant sa production de légumes de fin de saison.

ENVIRONNEMENT

Trois vocations naturelles pour une parcelle

La parcelle communale, située au sud-ouest du Centre technique, renforce sa vocation d'espace dédié à l'agriculture biologique et au verdissement de la commune. Explications.

Baigné par le soleil du matin, il se déploie sur près de 6 000 m². Encadré par des haies remplies d'oiseaux et bordé par la chantourne, ce terrain champêtre, propriété de la Ville, accueille la cinquantaine de ruches d'élevage de Benjamin Duffort, apiculteur professionnel en place ici depuis quatre ans. Une partie des 2 600 m² dont il dispose par convention avec la mairie n'est pas exploitable : il s'agit d'une mouillère, qui rappelle que nous sommes en zone inondable. Cette portion humide, située devant les ruches, sert de tampon de sécurité pour ses abeilles. « Ce terrain est idéal : plat, bien orienté et avec beaucoup d'essences mellifères autour »,

se réjouit Benjamin Duffort, qui avait découvert l'apiculture en 2015 à Rochasson, avec les ruchers partagés et l'équipe du CINE. Les essaims qu'il élève ici sont ensuite déplacés en production sur Belledonne ou en Drôme provençale, selon les fleurs.

Partageant les mêmes valeurs, Yann Cholot est désormais son voisin : l'agriculteur bio installé près de l'Île-d'Amour bénéficie sur cet espace d'un millier de mètres carrés supplémentaires, de manière à accroître sa production de légumes de fin de saison. Une condition essentielle pour la pérennité de son exploitation. Comme Benjamin Duffort, Yann Cholot utilise le terrain communal avec une convention d'occupation précaire de trois ans renouvelable. Le prix est calqué sur ceux règlementés par l'État en matière de baux ruraux. Le Centre technique a soutenu l'agriculteur dans son installation, en participant au labour de sa parcelle. Un grillage de protection contre les lapins gourmands sera également installé.



INTERVIEW ANTOINE NAILLON

conseiller municipal délégué
à l'alimentation et à l'éducation
à l'environnement

En quoi la préservation de cette parcelle est-elle importante ?

Ce projet illustre notre volonté de répondre aux besoins des maraîchers bio qui souhaitent se développer. Nous essayons pour cela de mettre à profit tous les espaces agricoles disponibles. Notre politique veut favoriser l'installation des personnes qui s'inscrivent dans cette démarche d'agriculture saine et de proximité. Et par là même, favoriser la transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Où en est la commune sur le plan agricole ?

Meylan a la chance de présenter un grand espace agricole avec la plaine de la Taillat, entre l'Isère et l'autoroute, où l'on retrouve différents types de productions, entre exploitation de grandes cultures céréalières en agriculture conventionnelle et maraîchage en production biologique. La commune possède actuellement un peu moins de six hectares mis en location avec des baux ruraux. Ceux-ci sont divisés en huit parcelles et deux agriculteurs différents les exploitent.

La maîtrise du foncier agricole et la diversité du type d'exploitation agricole doivent répondre aux besoins du territoire et au développement de pratiques respectueuses de l'environnement. À court terme, nous prévoyons de rencontrer la SAFER et la Chambre d'agriculture

pour connaître leurs attentes, et voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre pour accompagner les agriculteurs dans une évolution des pratiques agricoles sur la commune. Nous devons aussi être vigilants aux mouvements de fonciers agricoles : l'activité des agriculteurs doit être confortée, pour eux-mêmes, et parce que les consommateurs y sont très attachés.

De quelles marges de manœuvre disposez-vous ?

La Ville souhaite être proactive dans ce domaine. L'idée est d'engager un dialogue constructif avec les agriculteurs pour étudier avec eux les solutions adaptées. Dans le cas de ventes de terrains agricoles, la commune pourra aussi envisager d'en préempter, afin de les louer avec des baux ruraux environnementaux, permettant d'inclure des clauses de respect de la nature, de la biodiversité, et de mode de production.

Nous participons également avec le maire au comité de pilotage du projet agricole métropolitain de ferme à la Taillat. Cinquante-quatre hectares ont été achetés par la Métropole fin 2019 et nous venons de lancer un appel à projet pour ouvrir 13 hectares à des projets d'installation d'exploitations maraîchères en production biologique et 15 hectares pour conforter les exploitations existantes, en privilégiant les productions biologiques ou à haute valeur environnementale (HVE).

Une serre pour les Espaces verts

Les équipes des Espaces verts consacrent une troisième partie des terrains au développement de leurs activités de fleurissement. Cette zone de pépinière, prochainement équipée d'une serre, leur permettra d'entreposer de manière provisoire les végétaux commandés pour la commune, de réaliser des bouturages et d'y cultiver les fleurs vivaces avant plantation.

Ce projet illustre bien la volonté communale d'œuvrer en direction d'une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en facilitant la mission des équipes qui travaillent au fleurissement et à l'embellissement du cadre de vie.

Richard Gonzalez

 Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

EN BREF

Transports en commun, les études sont en cours



Une rencontre entre le maire, Philippe Cardin, la première adjointe, Mélina Héranger, et le président du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG), Sylvain Laval, a permis de clarifier l'avancée et les prochaines étapes des projets de transports en commun structurants pour la commune. Les études préalables à l'amélioration de l'itinéraire de la ligne C1 au Charlaix sont en cours. Cependant, l'option retenue nécessitant la création d'une nouvelle voirie, de nombreuses étapes techniques et administratives sont encore nécessaires (délibérations du SMMAG, concertation préalable, études opérationnelles...) avant de pouvoir réaliser les travaux en 2024.

Concernant la transformation de la ligne en Bus à haut niveau de service (BHNS), l'objectif est de programmer des travaux d'optimisation des carrefours, voies dédiées..., qui peuvent être faits rapidement. Un comité de pilotage se réunira en septembre prochain avec le SMMAG et la ville de Montbonnot, dans l'objectif d'acter le calendrier du projet d'ici à la fin de l'année.



La mission budget participatif 2021 a commencé !

L'équipe municipale a fait de la démocratie participative un axe fort de son mandat, renouant avec l'histoire de la commune dont plusieurs quartiers se sont construits, sous l'impulsion de François Gillet, grâce aux idées et à l'implication des Meylanaïses et des Meylanais.

En œuvrant pour plus de proximité, d'écoute et de prise en compte de la parole des habitantes et habitants, vos élus souhaitent de nouveau faire de Meylan une terre de concertation.

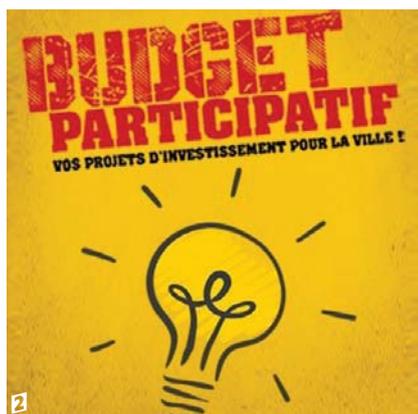
Pour présenter les contours de ce qu'est aujourd'hui la démocratie participative à Meylan, l'Heure citoyenne de la séance du conseil municipal du 10 mai dernier était consacrée aux divers dispositifs et instances dédiés à la participation citoyenne.

Elle a également permis de lancer le premier budget participatif, qui s'inscrit comme un marqueur fort de ce mandat axé sur la prise en compte de la parole des habitantes et habitants.

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Un budget participatif consiste à consacrer une partie du budget d'investissement annuel d'une collectivité territoriale à la réalisation de projets d'initiative citoyenne. La population soumet ses idées, vote pour ses préférées, et la collectivité s'engage à les réaliser.

Plusieurs phases impliquent donc la participation des habitantes et habitants : la rédaction d'un règlement, le dépôt des idées, le vote pour élire les projets préférés. Après le vote, la collectivité procède à la réalisation de ceux qui ont recueilli le plus de voix, jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.



1 Un atelier, organisé le 5 juin dernier, a permis aux élus et notamment à Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée au budget participatif, d'aller à la rencontre des habitantes et habitants, afin de leur expliquer comment contribuer à ce nouveau dispositif et répondre à leurs questions.

2 Une campagne de communication, qui se veut pédagogique, accompagne la mise en œuvre du premier budget participatif de la Ville.

3 La Ville s'est dotée d'une plateforme numérique jeparticipe.meylan.fr, afin de faciliter les contributions.



INTERVIEW

DOMINIQUE PERNOT

conseillère municipale déléguée à l'évaluation des politiques publiques, aux marchés publics et au budget participatif

Pourquoi un budget participatif à Meylan ?

Il me semble que le rôle d'un élu local est de donner envie à ses concitoyen.ne.s de s'impliquer, de participer mieux - ou davantage - à la politique, aux affaires de la cité et aux décisions qui concernent leur espace de vie. Nous avons inscrit le dispositif de budget participatif dans notre programme et nous tenons à concrétiser nos engagements, car cela relève de notre éthique. Ce premier budget participatif illustre ainsi notre conviction d'impulser, à Meylan, une citoyenneté active et

responsable. Pourquoi les habitant.e.s ne seraient-ils.elles pas en mesure de proposer des idées, des projets et de décider de ceux qu'ils.elles veulent voir se concrétiser dans notre ville ? Grâce au budget participatif, les Meylanaïses et Meylanais peuvent eux.elles-mêmes choisir comment dépenser les 20 000 euros consacrés cette année à ce dispositif. Il s'agit bien là d'un partage du pouvoir.

Pourquoi avoir demandé à des jeunes de penser et de créer le règlement ?

Un budget participatif se doit d'être participatif du début à la fin.

Nous ne voulions pas édicter nos propres règles, nous tenions à ce qu'elles soient l'objet d'un consensus réfléchi et concerté entre membres de la jeune génération de citoyennes et citoyens meylanais.es. Je suis fière de nos sept volontaires et du travail de réflexion, d'analyse et de synthèse qu'ils.elles ont su produire au fil des séances de travail ! Cela montre aussi que les jeunes souhaitent s'impliquer dans la vie locale et dans les processus de décision. Il suffit de leur donner un espace pour le faire !

Il s'agit d'une véritable marque de confiance de l'exécutif envers les habitantes et habitants d'un territoire, puisque l'ensemble du processus et des règles applicables sont le fruit de la participation citoyenne. En effet, la collectivité n'exprime pas d'avis, ni n'exerce de veto sur la pertinence ou la motivation des idées proposées et choisies par voie de vote. Elle se fait uniquement garante de leur faisabilité, puis de leur réalisation.

Et à Meylan, ça donne quoi ?

Pour cette première édition, le conseil municipal a décidé d'allouer une enveloppe de 20 000 euros au budget participatif. Le règlement a été pensé, réfléchi et construit par un groupe de sept jeunes volontaires qui a travaillé sur ce sujet durant les mois de mars et avril (lire p.10). Il a ensuite

été adopté à l'unanimité, lors de la séance du conseil municipal du 10 mai dernier.

La phase de dépôt des idées se déroule, quant à elle, durant huit semaines, depuis le 17 mai jusqu'au 9 juillet. Les idées sont toutes étudiées, au fur et à mesure de leur réception, quel que soit leur domaine d'application. Elles peuvent concerner aussi bien le sport, que la culture, le cadre de vie, les loisirs ou bien encore la citoyenneté ou l'éducation. Du moment qu'elles coïncident avec les champs de compétences de la commune, les Meylanaïses et Meylanais peuvent laisser libre cours à leur imagination ! Seules contraintes : elles doivent servir l'intérêt général, être à visée collective et relever des dépenses d'investissement - donc être durables et non répétitives.



→ La Ville a confié à un groupe de jeunes Meylanaïses et Meylanaïses volontaires le soin d'élaborer le règlement de son premier budget participatif.

ZOOM

Un règlement rédigé par des jeunes de 15 à 25 ans

Pour que cette initiative fonctionne, il était nécessaire de l'encadrer. La Ville a donc lancé un appel à volontaires auprès des Meylanaïses et Meylanaïses âgé.es de 15 à 25 ans pour rédiger les règles du budget participatif.

Elles sont donc le fruit d'un travail mené par un groupe de sept jeunes : Sami, Philippe, Maïssa, Justin, Esteban, Dounia et Côme.

En quatre séances, ils ont soulevé des questions, apporté des réponses, pensé et rédigé le règlement qui a été adopté unanimement par le conseil municipal. Une expérience positive pour nos volontaires qui tenaient à s'impliquer et apporter leur pierre à l'édifice de la vie locale, et qui se trouvent ravi.e.s d'avoir pu contribuer au lancement du premier budget participatif meylanaïse.

Un comité de pilotage, composé d'élus et des jeunes volontaires, vérifie leur conformité au règlement et les services municipaux s'assurent, quant à eux, de leur faisabilité en termes techniques, budgétaires et réglementaires.

Toute personne ou groupe de personnes résidant sur le territoire communal peut proposer une ou plusieurs idée.s, sans distinction d'âge ou de nationalité. Cependant, les personnes morales comme les associations, les unions de quartier, les entreprises et commerces ne peuvent pas prendre part au budget participatif, tout comme les membres du conseil municipal. Une manière de s'assurer que cette démarche implique pleinement et uniquement les citoyennes et citoyens de la commune.

A compter du mois de septembre, les idées - alors transformées en projets - seront soumises au vote des Meylanaïses et Meylanaïses âgé.es de plus de 15 ans.

Chaque votant disposera de quatre voix qu'il devra attribuer aux quatre projets de son choix. Pour éviter les votes compulsifs qui pourraient altérer les résultats, il ne sera donc pas possible de voter plusieurs fois pour un même projet !

Enfin, les projets ayant récolté le plus de voix seront réalisés par la Ville, jusqu'à épuisement de l'enveloppe dédiée.

Numérique ou papier : deux possibilités pour participer

Pour permettre aux habitantes et habitants de facilement contribuer au budget participatif, la Ville a opté pour des

moyens mixtes, à la fois numériques et papier.

Pour celles et ceux qui souhaitent réaliser le dépôt de leur.s idée.s ou leurs votes sur support papier, il suffit d'insérer un bulletin dans l'une des urnes installées dans les six points de collecte situés sur le territoire communal : à l'Hôtel de ville, au CCAS et dans les quatre bibliothèques de quartier. Un point de collecte supplémentaire est accessible pour la phase de dépôt d'idée dans les locaux d'Horizons.

En développant une nouvelle démarche participative, dans un contexte sanitaire ne permettant pas d'organiser des réunions publiques de concertation, la commune se devait d'élargir les moyens qu'elle dédie à la participation citoyenne. Pour cela, elle a acquis, au mois d'avril, une plateforme digitale baptisée jeparticipe.meylan.fr. Les plus connecté.es peuvent ainsi participer directement en ligne, en quelques clics. Cette plateforme permet de découvrir les idées proposées, de suivre l'avancée des contributions, de prendre connaissance du détail des projets, puis de procéder aux votes, de consulter les résultats, et de suivre les réalisations.

Un outil complet qui devrait être déployé pour d'autres projets du mandat ouverts à la participation citoyenne !

Anaïs Leon-Serrano



Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr

COMMENT ça marche ?

L'intermodalité à Meylan

Vous devez vous rendre à un rendez-vous, trop éloigné pour faire le trajet à pied, et souhaitez laisser votre véhicule personnel au garage ? L'intermodalité vous permet de vous déplacer facilement à Meylan, tout en adoptant un moyen écoresponsable.

Plus de 22 km de pistes cyclables

forment un maillage sur l'ensemble de la commune, dont la Chronovélo qui relie Meylan à Grenoble, via La Tronche-Meylan. Visible, sécurisée, elle propose des services gratuits (plan du réseau, pompe à pneu...).

→ D'ici l'automne, une vélorue reliera le parc de L'Île d'Amour au pont des Malettes via le chemin des Agriculteurs.

15 stations de vélos électriques

Location depuis son téléphone via le service Pony.

1 minibox Métrovélo

service de consigne des vélos
→ avenue de la Plaine-Fleurie

A vélo, en trottinette, en bus, en autopartage :

une palette de services complémentaires offrent à chacune et chacun des solutions de transport jusqu'à sa destination définitive. Leur implantation a été pensée de manière à créer une chaîne de mobilité fluide : proximité des stations vélos avec les véhicules en autopartage, des arrêts de bus avec les pistes cyclables et les box et mini-box Métrovélo.

15 stations de trottinettes électriques

Location depuis son téléphone via le service Tier Mobility.

1 box Métrovélo

Le service Métrovélo permet de louer différents types de vélos pour une durée à la carte.

→ À l'angle de la rue des Aiguinards et de l'avenue de Verdun.

5 stations d'autopartage

Le service Citiz met à disposition des voitures électriques en libre service.

11 lignes de bus

traversent la commune.

Lignes Tag : 13, 16 (Proximo), 42 (Flexo), C1 (Chrono)
Lignes Transisère : 6020, 6030, 6070, 6550, express1 express2 - Ligne TouGo : G2

76 parkings à vélo

pour stationner en toute sécurité.

Pour en savoir plus : meylan.fr / metrovelo.fr / tag.fr / getapony.com / citiz.coop

PRÉVENTION ET ACTION

Halte aux moustiques tigres !

Afin de contrecarrer la prolifération des moustiques tigres durant l'été, la Ville se dote de quatre bornes anti-moustiques écologiques, qui seront installés à des endroits stratégiques. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être étendue dans les années à venir.

« On ne peut pas parler d'invasion, mais il est vrai que le moustique tigre – qui est arrivé dans la métropole grenobloise et à Meylan depuis environ cinq ans – a une dynamique de reproduction importante. En résumé, plus il fait chaud, plus celle-ci est rapide », précise le responsable du service Transition écologique de la Ville.

Pour essayer d'enrayer cette progression et protéger les populations les plus fragiles, notamment les enfants et les personnes âgées, la Ville adhère depuis quatre ans à l'EID Rhône-Alpes (Entente inter-départementale de démoustication), qui mène diverses actions de prévention au domicile des particuliers et dans les jardins collectifs, et réalise aussi des traitements anti-larvaires dans les zones sensibles, en prenant toujours précaution de préserver la diversité biologique.

Cette année, la Ville a souhaité aller plus loin, avec l'installation de quatre bornes anti-moustiques écologiques, pour un montant total de 11 000 euros. Scientifiquement prouvées et brevetées, fabriquées en France, elles constituent une solution qui respecte aussi bien l'homme et les animaux, que les ressources naturelles. Deux d'entre elles seront positionnées à proximité des aires de jeux, dans le parc des Aiguinards, et des équipements de Bérivrière – centre de loisirs / crèche / aire de jeux -, et les deux autres aux abords de la Maison communale des personnes âgées et de la résidence Pré Blanc, dans les quartiers de Grand-Pré et des Buclos.

« Une borne alimentée par l'électricité disperse du dioxyde de carbone recyclé, afin de simuler une présence humaine. Le moustique femelle et seulement lui est ainsi attiré par la borne, qui dispose d'un système d'aspiration continue, et va être capturé dans un filet. Chacune a un rayon d'action d'environ 60 mètres. Pour une école, il en faudrait quatre ou cinq », explique le responsable.

Pour équiper l'ensemble des points stratégiques de Meylan - parcs, écoles, crèches, équipements publics, etc -, la facture pourrait ainsi vite être très élevée ! D'où cette démarche en trois étapes : faire un test cet été jusqu'à la fin du mois de septembre avec quatre pièges ; dresser un bilan de leur efficacité ; si l'expérience est concluante, étudier un investissement dans des bornes supplémentaires. « Nous allons travailler en collaboration avec les unions de quartier et des habitants. L'objectif est de constituer un groupe de personnes référentes, qui seront formées et accompagnées par la Ville, pour pouvoir jouer un rôle de veille, de lien avec l'EID et faciliter les échanges



→ La borne anti-moustiques écologique Qista, scientifiquement prouvée et brevetée, est efficace jusqu'à 60 mètres et réduit les nuisances de 88 %. Quatre bornes vont être installées et testées dès cet été.

avec les habitants sur l'efficacité des bornes », conclut Antoine Naillon, conseiller municipal délégué à l'éducation à l'environnement.

Martin Léger

 Retrouvez plus d'informations sur meylan.fr

Tous concernés !

Ces démarches menées par la Ville se veulent complémentaires à la vigilance de chaque Meylanaise et Meylanais. Le moustique tigre a besoin de très peu d'eau pour pondre : un verre d'eau ou de l'eau au fond d'un seau par exemple. Lorsque la température approche les 30 degrés, quatre jours suffisent aux œufs pour éclore, sachant que chaque femelle en pond plusieurs dizaines. C'est pourquoi, il est essentiel d'éliminer tous les foyers d'eau stagnante chez soi ou dans son jardin.

Découvrez les bons gestes dans le document joint à ce numéro.

Vous êtes un particulier et souhaitez des informations pour limiter la prolifération des moustiques ? L'EID Rhône-Alpes se déplace chez vous pour réaliser un diagnostic et vous apporter ses conseils. Faites votre demande sur www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic



Antoine Naillon,
conseiller municipal délégué
à l'alimentation et à l'éducation
à l'environnement.



Une nouvelle tarification sociale plus solidaire

La Ville a procédé à une révision tarifaire de certains de ses services publics, votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 10 mai 2021. Objectif ? Répartir de manière plus juste et solidaire l'effort des familles et renforcer la tarification sociale.

Dans quel but ?

La tarification sociale est issue de la volonté de la commune d'appliquer un montant de contribution qui prenne en compte le niveau de ressources des familles. Un tarif personnalisé est ainsi appliqué pour les familles les plus modestes.

Qui est concerné ?

Toutes les familles qui utilisent les services publics de la commune et qui ont un quotient familial (CAF entre 0 € et 4 000 €). C'est lui qui détermine le taux de réduction tarifaire attribué à tous les ayants droits rattachés au foyer.

Le quotient familial, c'est quoi ?

Le quotient familial (QF) de la CAF est un outil de calcul national qui mesure le revenu disponible selon la composition du foyer et qui permet de calculer la participation des familles.

Les principes

Maintenir la participation financière de la commune à environ 2/3 du coût réel du service, seul le tiers restant à la charge des familles.

Répartir de manière plus juste et solidaire l'effort des familles

Appliquer des tarifs plus proportionnels à tous les QF avec un point de départ abaissé à 0 € et un maximum élargi à 4 000 € pour les meylanais et à 2 000 € pour les non-meylanais.

Mettre en œuvre cette évolution de manière progressive pour étaler l'augmentation tarifaire pour les QF supérieurs (3 à 5 ans).

Calcul tarif du service



Familles meylanaises avec un QF < 4 000 €
Coefficient x QF de la CAF + (constante)



Familles non-meylanaises
Tarif meylanais maximal pour les QF < 2 000 € et + 20 % pour les QF > 2 000 €

Activités concernées



Accueil périscolaire



Conservatoire à rayonnement communal



Cine

80 %

Des familles ont un tarif inchangé ou en baisse

Investissement communal de 15,03 € pour la pause méridienne

77 %

Du coût des activités est pris en charge par la commune

Investissement communal de 2 794,29 € pour un parcours en cycle 1

Nouvelles activités

Ateliers de loisirs pour les enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances scolaires

LIEN SOCIAL

Le LCR Petit Bois fait peau neuve



En partie détruit par un incendie en mai 2016, il était inutilisable depuis cinq ans. Une première phase de travaux de reconstruction, entamés en janvier, s'achève, avant la deuxième phase qui permettra sa réouverture. Les Meylanaïses et Meylanaïses pourront ainsi prochainement jouir à nouveau de l'usage de cette salle pour y organiser fêtes et moments conviviaux.

→ *Le LCR Petit Bois, une reconstruction éco-responsable et inclusive qui favorise le développement du lien social.*

Lors de l'incendie d'origine criminelle, le Local Collectif Résidentiel (LCR) Petit Bois avait vu brûler sa charpente intérieure. L'isolation et le doublage avait également été endommagés. Les travaux de reconstruction ont consisté dans un premier temps en une mise à nu du bâtiment (dépose des cloisons, du doublage, des équipements, de la couverture et de la charpente incendiée), puis à une remise à neuf. Si la couverture du bâtiment a été réalisée à l'identique, les menuiseries et les vitrages ont été choisis plus performants, afin notamment d'améliorer l'isolation du bâtiment et sa performance énergétique, été comme hiver. Le sol d'origine a quant à lui été conservé, à l'exception de la partie se trouvant dans le bloc sanitaire.

Sa surface intérieure est toujours de 80 m² - 75 m² pour la salle principale et le coin cuisine, 5 m² pour le bloc sanitaire -, cependant, l'espace se trouve optimisé. « *Auparavant, il y avait un point d'appui central pour soutenir la charpente.*

Nous l'avons supprimé », précise le chargé d'opérations Bâtiments au service Construction durable de la Ville.

Ces travaux ont été l'occasion d'une mise en conformité totale de l'entrée, des sanitaires et de la cuisine, pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une place de parking PMR sera également aménagée en-dessous du bâtiment et reliée à celui-ci par une rampe d'accès. Et ses extérieurs font aussi peau neuve, avec la construction d'une terrasse en stabilisé de 46 m² et l'installation de deux bancs et d'une table de pique-nique en remplacement des anciens.

Une construction à faible impact environnemental

La dimension environnementale a été au cœur de ce chantier. « *Nous avons utilisé du bois local - issu du massif de Belledonne - pour la charpente, laquelle sera d'ailleurs apparente, afin d'être mise en valeur. Pour les cloisons,*

nous avons opté pour le Fermacell, des panneaux de fibre issus du recyclage et très résistants », explique Christine Elise, conseillère municipale déléguée aux LCR.

D'un coût global de 111 711 € pour le bâtiment, ces travaux représentent un effort financier de 68 651 € pour la Ville, 43 060 € ayant été financés par des subventions (28 435 € de l'Etat, 14 625 € du Département).

Les Meylanaïses et Meylanaïses, en particulier ceux du quartier des Béalières, pourront de nouveau prochainement y organiser réunions festives ou plus « sérieuses ». Comme les autres LCR, il sera mis gratuitement à disposition des habitantes et habitants par la mairie, jusqu'à 22 heures. Il complétera une offre de salles déjà importante - huit autres LCR gérés par la mairie et un géré directement par l'Union des habitants du Quartier des Béalières -, propice au développement du lien social et à la préservation de la qualité de vie.

Martin Léger

Réservations par téléphone : 04 76 41 59 22 (mardi et jeudi de 9 h à 11 h) ou par mail : ema-mairie@meylan.fr (pour les associations), locationsalle@meylan.fr / mairie@meylan.fr (pour les particuliers).

Votre élue



Christine Elise,
conseillère municipale déléguée
au logement, aux jardins et
ruchers partagés, aux LCR
et à l'international.

DÉCHETS

Athantor redimensionnée et modernisée



→ Athantor, l'usine de traitement des déchets de la Métropole, va être totalement reconstruite d'ici 2027, avec un objectif de réduction des déchets.

Installée à côté de l'enseigne de fast-food - sur la commune de la Tronche, mais avec un accès par le chemin de la Tuilerie, en territoire meylanais -, Athantor, l'usine d'incinération et de valorisation énergétique, gérée par Grenoble-Alpes Métropole, a été construite en 1972, le centre de tri ayant de son côté vu le jour en 1989. Arrivant en fin de vie, elle devait être reconstruite.

Cette « seconde jeunesse » a été pensée dans le cadre du Schéma Directeur Déchets 2020-2030 de la Métropole, qui s'associe pour l'occasion avec six autres collectivités du Sud-Isère - Grésivaudan, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors, Oisans, Trièves, Matheysine -, ce qui représente au total 740 000 habitants.

Cette modernisation vise à réduire la production de déchets non recyclables. Ainsi, Athantor sera dotée à terme d'un centre de tri plus grand (51 000 tonnes par an, soit 12 000 tonnes de plus qu'aujourd'hui), mais d'une unité d'incinération et de valorisation énergétique plus petite (165 000 tonnes par an au lieu de 185 000 actuellement). Rappelons que la volonté de la Métropole est, d'ici 2030, de réduire de moitié le poids des ordures ménagères résiduelles (poubelles grises) et de recycler deux tiers des déchets produits.

Taxe incitative et tri des déchets alimentaires

D'autres mesures sont envisagées, notamment la mise en place d'une TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitatives), à l'horizon 2024. Celle-ci comporterait une part fixe, basée sur la taxe foncière, et une part variable dépendant du nombre de bacs gris collectés durant une année pour chaque habitant.

Le tri des déchets alimentaires va également être renforcé. Expérimenté dès 2017 chez 3 500 foyers pilotes de la Métropole, déployé plus massivement depuis mars 2019 - 167 000 habitants sont actuellement concernés -, il devrait

L'usine de traitement des déchets de la Métropole va être reconstruite d'ici à 2027, en plusieurs étapes. La première, prévue cet été, est la réalisation d'un nouveau centre de tri. La modernisation et le redimensionnement des différentes composantes d'Athantor s'inscrit dans une politique plus globale de réduction des déchets.

arriver en 2022 à Meylan.

Avec deux services proposés : la collecte des déchets dans les poubelles marrons pour les zones d'habitat collectif ; la distribution gratuite de composteurs pour les habitations pouvant en accueillir un. Ces derniers peuvent d'ailleurs être commandés dès à présent sur le site de la Métropole, - www.grenoblealpesmetropole.fr. Les déchets alimentaires (épluchures, pain rassis, produits périmés, marc de café...) représentant en moyenne un tiers du volume des poubelles grises, les trier est un geste essentiel pour préserver l'environnement... et réduire le montant de sa TEOMI, si celle-ci voit le jour.

Martin Léger



Retrouvez plus d'informations sur www.grenoblealpesmetropole.fr

Les différentes étapes du projet

1/ Été 2021 : construction du nouveau centre de tri sur l'ancien parking relais, alors que le centre de tri actuel et l'usine d'incinération et de valorisation énergétique continueront de fonctionner.

2/ 2022 : en parallèle de la construction, requalification du chemin de la Tuilerie pour permettre une cohabitation paisée entre les modes doux et les poids lourds accédant au site via sa nouvelle entrée.

2^{ème} semestre 2022 : fermeture temporaire de la déchèterie d'Athantor, avant sa réouverture sur un nouveau site à proximité de l'ancien.

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMeylan



Les politiques mises en œuvre par notre majorité font désormais partie de votre quotidien :

Pour plus de **solidarité**, la nouvelle **tarification sociale** progressive pour les services du périscolaire, le CINE et le Conservatoire sera effective dès la rentrée. Elle sera complétée par un **chéquier social**, afin que le coût de l'activité et son paiement ne soient pas un

frein à l'inscription des enfants dans des associations sportives ou culturelles. Par ailleurs, la **rentrée** se prépare avec l'ouverture de nouvelles classes et des **chantiers jeunes** vont être remis en place dès les vacances d'automne. **L'accès aux cours d'écoles** les week-ends est quant à lui un grand succès d'occupation de l'espace public.

Pour plus d'**écologie**, les **études de rénovation thermique** des bâtiments municipaux ont débuté, tout comme les projets de **développement de l'énergie photovoltaïque**. Le thème des **transitions énergétiques** sera présenté à l'Heure citoyenne du 29 juin prochain, préparez vos questions ! Nous continuons à négocier avec chaque promoteur privé un projet qui s'accorde avec **notre ville parc**, sans concession. Le projet de **sécurisation et d'apaisement des entrées et sorties d'écoles** est lancé à l'école Grand-Pré/Buclos. Une **expérimentation d'alimentation bio** dans les crèches est en cours, et nous avons souhaité imposer au **prestataire de restauration scolaire** une part importante de produits de qualité (bio, locaux, de saison, etc).

Pour plus de **démocratie**, le **budget participatif** vous permet de soumettre des idées d'investissement d'ici au 9 juillet. La **Commission Extra-Municipale**, regroupant élus, représentants d'associations et citoyens volontaires, fonctionne désormais à plein régime et le **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** est en place. La **médiation de proximité** a été relancée dans une formule élargie pour la période estivale et le **conseil municipal des enfants et des jeunes** dans une nouvelle formule sera élu cet automne.

Enfin, si ce projet-là n'est pas encore concret car nous n'en sommes qu'à la phase de sélection de nos prestataires, notre ambition et notre méthode pour la réalisation des travaux de l'école, des gymnases et aménagements urbains du **quartier Mi-Plaine** vous seront présentées le 1^{er} juillet, place de la Louisiane.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



A Meylan, il n'est pas un conseil municipal sans que l'on ne parle d'incivilités, de dégradations ou de voies de faits contre des policiers municipaux. Phénomènes de bandes, points de deals, tirs de fusées d'artifices sont insoutenables dans certains quartiers. Les fauteurs de troubles sont visiblement identifiés,

mais peu d'actions entreprises et peu de résultats obtenus.

Il faut réagir sans attendre l'arrivée des 2000 prochains meylanais.

Quand nous nous inquiétons de ce sentiment d'insécurité grandissant, la majorité municipale nous oppose des statistiques sur la délinquance qui aurait tendance à baisser.

Or le sentiment d'insécurité est toujours bien présent.

Ce sont surtout les désordres, les incivilités et la récurrence des dégradations volontaires, des injures, des crachats, des impolitesses, des ordures abandonnées... qui alimentent ce sentiment d'insécurité.

Les meylanais s'inquiètent à juste titre de la disparition de règles élémentaires de morale et de la remise en cause de piliers du « vivre ensemble ».

En attendant à Meylan, les risques sont bien là avec une dégradation du lien social et une montée très préoccupante des extrêmes.

Ne pas régler ces incivilités dès leur apparition, c'est les encourager.

Monsieur le Maire s'était engagé à remettre « l'ilotage » par quartier pour les policiers municipaux pour plus de proximité avec les habitants. Qu'en est-il ?

Il faut d'urgence mettre en place un maillage de mesures efficaces en coopération avec les communes voisines quelle que soit leur couleur politique.

Nous ne cesserons d'être actifs sur cette question pour préserver la qualité de vie qui fait l'attractivité de Meylan.

VOS ÉLUS MEYLANAIS À LA MÉTROPOLE



Après le vœu adopté à une belle unanimité par le conseil municipal contre le développement de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) avec la construction d'un édifice de 650 m² sur notre commune, le conseil métropolitain s'est à son tour saisi du sujet lors de sa séance du 21 mai dernier. Les élus métropolitains ont ainsi affirmé « avec force » et à l'unanimité également, leur « opposition au projet d'extension de la FSSPX à Meylan » et sollicité « l'aide du gouvernement pour examiner le bien-fondé et la légitimité du financement du projet, l'agrément de cette association culturelle et le respect des règles s'appliquant à l'école hors contrat ».

Ce vœu illustre le front républicain à l'œuvre sur notre territoire dès lors qu'il s'agit de défendre les valeurs de notre République et de combattre ceux qui s'y opposeraient. Ces prises de position des élus locaux et le soutien reçu des parlementaires ont porté leurs fruits, puisque le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont tous deux réagi aux interpellations. Affaire à suivre...

Par Philippe CARDIN, Méлина HERENGER

INITIATIVE

Pilo : et ronronner de douceur

Un coussin sensoriel intelligent pour prévenir le stress, combattre les angoisses et retrouver le sommeil : c'est l'invention tout en rondeur et bienveillance de la startup Pilo, hébergée au Tarmac. Rencontre avec ses deux jeunes créateurs.



→ Lucile Chabre et Guillaume Roche présentent leur création, Pilo, un coussin sensoriel intelligent.

Quand on a plusieurs médecins dans sa famille, on se soucie peut-être davantage du bien-être des autres. L'ambiance d'un séjour en Californie peut parfois aussi donner envie de créer une entreprise innovante. Deux ingrédients de la trajectoire de Lucile Chabre, diplômée d'un master en design : « Ma plus grande passion, c'est d'étudier le terrain pour déceler les besoins des utilisateurs, créer des solutions qui répondent à ces besoins, tester, re-tester ces solutions avec eux pour co-créeer avec eux ! » L'idée de Pilo a surgi lors de son retour en France, dans la grisaille parisienne : « Les gens autour de moi étaient stressés, et moi aussi d'ailleurs, par la fin de mes études. Comment se débarrasser de l'anxiété sans faire appel aux antidépresseurs ou aux postures pas faciles pour les non-initiés du yoga ? » Le petit coussin, porté comme un doudou qu'on pose sur le ventre, a patiemment pris forme à partir de 2017.

Au prix de multiples ratures : « Entre notre premier prototype et le Pilo final, c'est le jour et la nuit. Les sophrologues, les psychothérapeutes et les experts du sommeil nous ont bien orientés. Nous sommes également allés à la rencontre de 300 testeurs, dans différents salons. »

Commercialisation en septembre

Sous ses mœlleuses rondeurs, Pilo cache dans un petit boîtier une intelligence redoutable : il transmet à l'utilisateur des vibrations évolutives, calées sur son rythme naturel. Guillaume Roche, associé et directeur technique de la startup, y a appliqué son génie électrique. « Les capteurs et les algorithmes calculent en temps réel la respiration de l'utilisateur, pour mieux la guider et permettre ainsi de se couper des flux de pensée. » Incubée à Schoolab (Paris), la startup a bénéficié du soutien du réseau Pépite avant de se déployer à Meylan. Elle a sollicité les petites mains d'un ESAT de la région proche pour la confection textile et une entreprise savoyarde pour l'assemblage électronique. Fin prête pour le lancement de la commercialisation des Pilo, elle misera dès septembre sur une campagne de crowdfunding sur Ulule. Lucile et Guillaume se sont fixés un objectif de 300 coussins vendus d'ici Noël 2021, tout en explorant les canaux de distribution spécialisés et les structures de bien-être.

Richard Gonzalez

→ Plus d'informations : mypilo.co

ZOOM

Forum Je crée ma boîte : rendez-vous à Meylan



Lancé il y a vingt ans, ce dispositif de Grenoble-Alpes Métropole vise à encourager la création d'entreprise. Il prend notamment la forme de deux forums annuels réunissant des porteurs de projet et des professionnels de la création d'entreprises. Organisés dans différentes communes de la Métropole, ils proposent ainsi des conférences, des ateliers et des rendez-vous individuels avec des structures d'accompagnement et de financement : l'ACEISP, l'ADIE, la CCI de Grenoble, la Chambre de métier et d'artisanat, le Réseau Entreprendre en Isère ou encore les pépinières La Pousada et Le Tarmac. Le prochain Forum se tiendra à Meylan. Vous avez une idée, mais ne savez pas comment la mettre en œuvre et qui peut vous aider ? Futurs créateurs d'entreprise, rendez-vous jeudi 24 juin à la Maison de la musique, de 13 h 30 à 18 h 30, pour trouver toute l'information nécessaire. Et un concours d'idées de création d'activité donne la possibilité de gagner un chèque de 300 euros de « Soutien à la création » pour de futures opérations de communication, des besoins en formation ou encore en expertise. Bien sûr, toutes les mesures seront prises pour assurer le respect des gestes barrières et la sécurité des participants. Port du masque obligatoire. Inscription aux conférences, ateliers et entretiens à l'accueil, le jour même, dans la limite des places disponibles.

Plus d'infos sur jecree.lametro.fr

COMMERCES

Tout l'éclat du naturel



Elle a le goût du beau et le souci du bien-être des autres. Après un BTS en cosmétologie, Delphine Vacaresse a investi plus de quinze années dans les parfumeries et les instituts de beauté entre Lyon et Paris. Elle a notamment formé les esthéticiennes aux protocoles de soins chez Marionnaud. Pour finalement prendre le large, de retour dans la région grenobloise, dans sa barque bien à elle : « Il me tenait à cœur de créer un institut de beauté qui propose des

produits aussi naturels que possible et 100 % français. C'est mon côté éthique et responsable. » Delphine Vacaresse a arrimé Parlez-moi de beauté au Routoir, dans le quartier des Béalières, tout près de la place des Tuileaux. Dans les deux cabines de son cocon douillet, elle accueille les femmes pour des soins du visage et du corps, les enveloppements, la manucure et la pédicure, l'épilation... Et des séances de maquillage personnalisées et attentives, à partir de marques respectueuses de la planète : les cosmétiques Graine de Pastel, à base de cette plante médicinale ancestrale, naturels à 95 %, et les produits Zao, de la Drôme toute proche et emballés dans du bambou recyclable. Retardé pour cause de Covid, le lancement de son institut a finalement eu lieu le 19 mai dernier. Auparavant, Delphine Vacaresse avait déjà pu nouer de précieux contacts avec sa clientèle sur les réseaux sociaux, en y évoquant notamment son engagement. Sans fard.

Richard Gonzalez

➔ Parlez-moi de beauté, 1, le Routoir - 07 57 58 16 98 - Facebook.com/Parlez-moi-de-beauté.

Nouveau visage à la Une des Béalières



Événement sur la place des Tuileaux : après 25 ans d'activité, Joël Iboud a cédé son tabac-presse à Stéphane Herpson. Ce Meylanais, habitant des Buclos depuis quinze ans, opère une véritable reconversion professionnelle : « J'étais contrôleur de gestion chez Schneider Electric et j'avais envie d'ouvrir un commerce de proximité, pour être davantage en contact avec les gens, leur offrir du service et donner plus de sens à

mon travail. En discutant avec Joël, j'ai pris conscience du potentiel du magasin. C'est une vraie chance pour moi de participer à la vie de la commune. »

Stéphane Herpson a racheté le tabac-presse avec plein d'idées et d'envies : « Je vais le réaménager de A à Z et développer de nouveaux produits, comme les cigarettes électroniques et les confiseries. Il y aura également un coin librairie, avec une sélection de livres valorisés dans un meuble élégant... » Le nouveau commerçant a aussi prévu du café et ne s'interdit pas de lancer une offre de snacking. Il aimerait surtout proposer quelques tables sur la terrasse le dimanche matin : « Ce serait pour boire le café et lire le journal, une manière d'animer la place quand les autres commerces sont fermés. » Officiellement propriétaire à compter du 11 juin, Stéphane Herpson ouvrira le 28, après deux semaines de travaux.

Richard Gonzalez

➔ 3, place des Tuileaux – Fermeture les samedis et dimanches après-midi.

EN BREF

Registre canicule : inscrivez-vous !

La période estivale nous promet de belles journées, mais aussi des risques de fortes chaleurs. Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre Canicule en contactant le CCAS au 04 76 41 69 32. Ainsi, en cas de déclenchement du Plan canicule par la Préfecture, vous serez contacté par les professionnels du CCAS, qui vous accompagneront pour préserver votre santé.

Un nouveau cabinet infirmier

Gaëlle Wargnier, Angélique Gardoni et Cindy Marguery, toutes trois infirmières, viennent d'ouvrir leur cabinet dans le quartier de Maupertuis.

Elles interviennent à domicile de 7 h à 20 h et tiennent une permanence au cabinet de 12 h 30 à 16 h. Pour celle-ci, les rendez-vous se prennent sur doctolib (www.doctolib.fr/cabinet-paramedical/meylan/cabinet-d-infirmier-gardoni-wargnier-marguery) ou par téléphone, pour les visites à domicile, les demandes se font par téléphone.

06 68 68 53 35 - 15 chemin de la Dhuy.

Bienvenue aux nouveaux arrivants !



L'association Accueil des Villes Françaises (AVF) rouvre son local, situé au pôle commercial des Buclos, 27 avenue du Vercors. Elle y organise une permanence chaque mercredi de 9 h 30 à 11 h 30. Les nouveaux arrivants sont les bienvenus pour échanger et boire un café !

Contact : avfmeylan@gmail.com
06 89 11 08 17.

ASSOCIATIONS

Forum des associations : sous le signe de la convivialité



Grand rendez-vous de la rentrée, le Forum des associations permettra à chacune et chacun de choisir ses futures activités, mais aussi d'échanger et de découvrir la richesse du tissu associatif de la Ville, vecteur de lien social.

Après l'édition 2020 très contrainte en raison de la crise sanitaire, c'est avec un grand enthousiasme que les services de la Ville s'activent aux préparatifs du Forum des associations 2021. Un renouveau qui se déclinera tout d'abord avec le lieu, puisqu'il se tiendra au gymnase des Buclos, site qui permettra un meilleur accueil de l'ensemble des participants. Programmé le samedi 4 septembre, de 8 h 30 à 13 h 30, juste après la rentrée des classes, il se veut un moment unique de retrouvailles après la trêve estivale, qui prendra tout son sens en cette période de fin de mesures sanitaires sévères. Ce sera bien sûr l'occasion idéale de (re)découvrir la grande diversité des activités proposées par le tissu associatif meylanais, dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'humanitaire, le patrimoine... Quatre-vingt-six associations seront présentes. Leurs membres, animateurs et bénévoles répondront aux questions

du public et pourront le conseiller dans le choix de ses activités. Parmi les stands, figurera aussi celui de la Ville qui renseignera les visiteurs sur le déroulé du Forum, mais aussi sur différents services publics, comme ceux du service Enfance et Jeunesse, du Conservatoire à rayonnement communal (CRC), de la Maison de la musique. Une présentation du budget participatif permettra aux habitantes et habitants souhaitant y contribuer d'en connaître le fonctionnement et les outils. Sans oublier la Bourse aux livres des bibliothèques qui offrira aux passionnés de lecture la possibilité d'acquérir romans, BD, beaux livres... à petits prix.

Sylvie Coursier

→ Forum des associations :
samedi 4 septembre, gymnase des Buclos,
de 8 h 30 à 13 h 30, en accès libre.

HORIZONS

Une toile sous les étoiles!



L'été n'est pas seulement la saison des grandes vacances, c'est aussi celle du cinéma en plein air que l'association Horizons propose chaque année. Avec la collaboration des Unions de quartiers à l'organisation de la

manifestation, elle donne rendez-vous à toutes et tous dès 19 h 30 mercredi 25 août au parc du Bruchet. Au programme : animation musicale par l'Espace Musical Gaston Baudry, jeux, apéritif offert par les Unions de Quartiers, échanges entre amis, familles, connaissances... en attendant la tombée de la nuit et le lancement de la projection. Alors confortablement installé dans un transat, sur une chaise ou une couverture, il suffit de laisser la magie du cinéma opérer, avec le film *Hors normes*.

Sylvie Coursier

→ En cas de mauvais temps, consultez le site d'Horizons :
www.horizons-meylan.com

UNION DE QUARTIER DU HAUT-MEYLAN

Un nouveau Président !



Depuis le 25 février dernier, François Morel est président de l'Union de quartier du Haut-Meylan, succédant ainsi à Marie-Louise Bardoulat. Celle-ci a été créée en 1974, afin de faire connaître aux autorités communales leurs préoccupations et défendre leurs intérêts, tout en étant le vecteur de rencontres. Ceci grâce aux nombreuses activités que l'association met en place chaque année, comme des cours d'anglais, d'espagnol, une chorale, de l'éveil musical, de la lecture, du scrabble, du tennis, du théâtre ou encore du yoga. « Elle a œuvré pour la sauvegarde du domaine des Capucins, des parcs de Bérivière et de l'Oratoire, des chemins, des murs, pour le maintien de la Poste et de la bibliothèque. Les déplacements, le devenir et l'entretien des domaines publics, la réappropriation des bâtiments communaux sont au cœur des projets de la redynamisation du quartier », conclut François Morel.

Sylvie Coursier

→ 52, avenue de Chartreuse - asso.uqh@orange.fr
uqhmblog.wordpress.com

PORTRAIT

Maxime Roccisano, Marie-Claude Diaferia et Robert Chartier

Passeurs de mots et d'informations

Grâce à ces Meylanais volontaires et enthousiastes, la Ville propose son journal municipal en version sonore sur meylan.fr et dans les bibliothèques, permettant ainsi aux personnes mal voyantes de rester le plus informées possible.

A l'initiative de cette version sonore de Meylan ma ville, Robert Chartier, un Meylanais résidant dans le quartier des Béalières, qui, dans le cadre de la politique d'accessibilité de la ville, a proposé à l'équipe municipale d'enregistrer à l'automne dernier la première version sonore du journal municipal.

« Outre la volonté de rendre accessible la lecture du journal à tous et de m'inscrire dans l'axe de la politique de la majorité, explique Robert Chartier, je souhaite créer un réseau de solidarité en trouvant des bénévoles et en réalisant un travail commun avec le service communication de la Ville.

Ces « donneurs de voix » favorisent aussi les échanges avec les citoyens meylanais pour mener une action d'entraide envers les personnes porteuses de handicap ». Pour lire le journal, Robert s'est ainsi entouré de deux autres lecteurs, Marie-Claude Diaferia et Maxime Roccisano. « Mon métier de traductrice m'avait donné l'opportunité d'enregistrer



des traductions, j'ai donc souhaité mettre mes compétences aux services de cette initiative », explique Marie-Claude. « Je suis content d'apporter de l'eau au moulin de l'accessibilité, raconte Maxime. Ayant déjà eu l'occasion de prêter ma voix pour des sondages, j'avais envie de mieux l'utiliser pour servir. » Un bel exemple de générosité et de solidarité de la part de ces « passeurs de mots et d'informations » à qui l'équipe municipale et la rédaction renouvellent leurs chaleureux remerciements pour leur engagement et la qualité de leur participation.

Sylvie Coursier

➔ Retrouvez Meylan ma ville, votre journal à écouter sur meylan.fr, dès la page d'accueil. Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ces « passeurs de mots et d'informations » ? Contactez le service communication de la Ville : 04 76 41 59 28 sandrinedelobelle@meylan.fr

NOTRE HISTOIRE

Quand le tramway passait à Meylan



Il était une fois un petit train qui desservait la rive droite du Grésivaudan de Grenoble à Chapareillan en 1899. C'était le tramway qui transforma le transport collectif et le quotidien des Meylanais, grâce à l'énergie électrique

fournie par les usines Bergès de Lancey. Il partait de la gare de Grenoble, traversait la place Notre Dame pour atteindre La Tronche via l'Île Verte. Les arrêts se succédaient à Meylan, aux Aiguinards, à la Revirée, aux Buclos jusqu'à la gare du Bachais, au croisement des chemins de Chaumetière et de La Taillat (l'actuel arrêt de bus du rond-point du LGM). Dès les premières années, le succès de la ligne fut incontestable, le nombre de voyageurs variant entre 450 000 et 500 000. Le premier départ de Meylan était fixé dès 3 h 49 et le dernier vers 21 heures. Le tramway circulait toutes les demi-heures

en moyenne et faisait le trajet vers Grenoble en 23 minutes. Le prendre constituait aussi un vrai plaisir, notamment pour les jeunes : on allait « à la ville », au cinéma, on flânait dans les rues. Afin de garantir la sécurité des usagers et du personnel, suite à plusieurs accidents mortels, les maires des communes traversées imposèrent des limitations de vitesse et de « corner » aux intersections.

Durant plus de 30 ans, il contribua aussi à la prospérité de la rive droite de l'Isère en transportant le vin, le lait, les légumes, les grains, le charbon... Mais avec l'arrivée des cars, plus rapides, il devait disparaître petit à petit. Le tramway fit son dernier trajet le 31 juillet 1947 en reliant Grenoble à La Tronche.

Sylvie Coursier

➔ En partenariat avec l'Accueil Ville de France de Meylan, l'association Site et Patrimoine présente l'exposition « Histoire du Tramway de Grenoble à Chapareillan » jusqu'au 26 juin, aux Archives municipales : pour la découvrir, prenez rendez-vous au 04 76 41 16 25.

SPORT

BCTM : une saison riche humainement



© BCTM

Avec sept victoires pour quinze défaites, le BCTM ne se serait pas maintenu en Ligue 2 féminine dans un contexte « classique ». Dixièmes sur douze, les Troncho-Meylanaïses ont terminé en position de premières relégables. Mais en raison de la crise sanitaire ayant conduit à l'arrêt, avant la fin de saison, de tous les championnats amateurs, la FFBB a décidé qu'il n'y aurait pas de montées de Nationale 1 en Ligue 2, sauvant ainsi la place du BCTM à ce niveau.

« Au niveau offensif, il y a eu un manque de fluidité, de constance, de cohérence. Et nous n'avons pas toujours fait les

stops défensifs qu'il fallait, alors que nous voulions être une équipe basée sur la défense », analyse l'entraîneur, Mickaël Cortay, qui ajoute : « L'échec, ce n'est pas que le jour des matchs, mais sans doute aussi la façon dont on a travaillé durant la semaine pour préparer les rencontres. »

Pour autant, « malgré le contexte compliqué – des cas de Covid en début d'exercice, la blessure de longue durée d'Ana Niksic, l'une de nos joueuses-clés, tôt dans la saison –, ce groupe est resté sain et travailleur, et les filles n'ont jamais abdiqué. Cette saison a été riche humainement. » En raison notamment d'un nouveau règlement qui oblige désormais chaque équipe à inscrire au moins quatre joueuses de moins de 23 ans sur chaque feuille de match, le groupe va être renouvelé quasiment de moitié. « Nous avons porté autant d'attention aux valeurs humaines qu'aux qualités purement techniques et physiques de nos nouvelles recrues,

afin de maintenir cet état d'esprit irréprochable », prévient Mickaël Cortay.

Ce qui n'a pas empêché le staff technique de se remettre en question, en listant les priorités pour la saison prochaine : améliorer les canaux de communication à tous les niveaux ; faire évoluer le jeu offensif pour le rendre plus fluide et rapide, en utilisant davantage les qualités individuelles des joueuses ; développer les qualités physiques de chacune.

L'objectif étant bien sûr d'au moins se maintenir sur le terrain. « Il faut au pire terminer neuvièmes. Mais nous aimerions nous qualifier pour les play-offs, si possible en terminant autour de la sixième place », annonce Mickaël Cortay.

Réponse à partir du 25 septembre, date de la première journée du championnat 2021-22.

Martin Léger

MUSIQUE ET THEATRE

Rentrée : du nouveau au CRC !



Du 21 juin au 6 juillet prochains, les pré-inscriptions au Conservatoire à rayonnement communal pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes. Une rentrée qui permettra de découvrir plusieurs nouveautés et la volonté de rendre davantage accessible le CRC à toutes et tous.

Ainsi, dès septembre, il proposera une nouvelle discipline : le théâtre, composé de trois cycles de pratique : « Eveil »

pour les 8 à 11 ans (1 h 30 hebdomadaire), « Initiation ados » pour les 12 à 14 ans (2 h), et « Cycle 1 » pour les 15 ans et plus (4 h). « Chacun.e pourra développer sa personnalité, sa créativité et sa culture artistique, au travers d'expériences variées. L'objectif est de permettre à un large public de s'initier aux pratiques et techniques du jeu de l'acteur, de s'ouvrir aux arts de la scène, en partenariat avec l'Hexagone, et de créer des passerelles avec les autres disciplines artistiques », explique le professeur de théâtre.

En parallèle, le CRC crée un nouvel ensemble musical au service de l'inclusion : l'orchestre « Louma » réunissant des musiciennes et musiciens de la neurodiversité, porteurs de particularités cognitives. « Louma

veut démontrer que ces artistes sont tout autant capables d'excellence, et qu'ils puissent s'exprimer dans la bienveillance », explique le musicien-enseignant et porteur du projet. Instrumentistes, compositeurs, chanteurs issus de la neurodiversité - ou tout autre musicien intéressé par ce projet inclusif ! - sont ainsi les bienvenus pour exprimer leurs talents et créativité.

Sylvie Coursier

➔ Pré-inscriptions du 21 juin au 6 juillet, via l'Espace famille sur meylan.fr. Renseignements supplémentaires : Maison de la musique, 04 76 18 54 00.

 Retrouvez toutes les informations sur meylan.fr



1



3



5



2



4

- 1 Fête du 14 juillet
13 juillet
- 2 Mission nature
1^{er} au 31 juillet
- 3 Balades estivales patrimoniales
29 juin au 31 août
- 4 Bourse aux livres
4 septembre
- 5 Journées européennes
« matrimoniales »
18 et 19 septembre

L'ACTUALITÉ DE L'ACTION CULTURELLE ET DU CINE

Balades estivales patrimoniales



Chaque mardi matin de l'été, de 9 h à 11 h, allez flânerie et culture, en vous laissant guider à travers la commune pour découvrir son histoire et son patrimoine écologique et architectural. Les parcours sont agrémentés de pauses musicales, théâtrales ou littéraires.

- Mardi 29 juin : « Sur les traces de Stella Montis », muse d'Hector Berlioz, avec une archiviste et une bibliothécaire qui lira des textes de Berlioz. Interludes chantés par Emilien Hamel. Départ : cour carrée du Clos des Capucins.
- Mardi 6 juillet : « Sur les traces de David Korn, enfant juif caché à Meylan pendant

la Seconde guerre mondiale », avec une archiviste et l'association Site et Patrimoine. Départ : parvis du Lycée du Grésivaudan.

- Mardi 13 juillet : découverte du patrimoine naturel du Clos des Capucins avec un animateur nature du CINE. Bonus : visite de l'exposition en cours par l'artiste plasticienne Iyo Rose. Départ : parking du haut du Clos des Capucins.
- Mardi 20 juillet, 15 h : plage musicale proposée par l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences avec « Sonneurs de Sonnets » de la Cie Le Chat du Désert. Lieu : parc des Ombrages, chemin de la Carronnerie.
- Mardi 27 juillet : « Connaissez-vous les fermes du quartier du Charlaix ? », avec une archiviste et une bibliothécaire qui lira les poèmes de Victorine Picot, poétesse meylanaise. Départ : école élémentaire de Maupertuis
- Mardi 3 août : Grande Traverse 1, « Balade dans les parcs » avec une archiviste. Départ : parvis du Lycée du Grésivaudan.
- Mardi 17 août : « A la découverte du quartier du Charlaix, sur la piste de l'un de ses habitants nocturnes, le castor », avec un animateur du CINE. Départ : gymnase du Charlaix, parking du bas, 32 ch. du Vieux-Chêne.
- Mardi 24 août : Grande Traverse 2, « Les Béalières » avec une archiviste et Robert Chartier, habitant du quartier, ancien acteur de l'Atelier public urbanisme (APU) et membre de l'Union des habitants du quartier des Béalières (UHOB). Départ : arrêt de bus Béalières.
- Mardi 31 août : « Sur les traces des sœurs Giroud », filles de l'administrateur de l'hôpital temporaire du Clos des Capucins entre 1914 et 1919, avec une archiviste et Les Belles Liseuses pour une lecture à voix haute. Départ : cour carrée du Clos des Capucins.

→ Sur inscription au 04 76 41 69 64.

agenda

CULTURE

**Les 28 juin et 20 juillet
Les plages musicales de
l'Hexagone Scène Nationale
Arts Sciences reviennent !**

Le principe ? Une forme artistique courte, présentée en plein air, comme une petite bulle conviviale et poétique offerte aux passants, petits et grands... Pour cette édition, la compagnie grenobloise Le chat du désert - Grégory Faive et François Rollet - avec ses Sonneurs de sonnets embarquera le public pour une balade tendre et ludique, drôle et très musicale, au cœur de l'écriture du plus célèbre dramaturge anglais Shakespeare. Gratuit dans la limite des places disponibles, le 28/06, 13 h, restaurant Le Rendez-vous ; le 5/07, 20 h 30, parc du Bachais, le 20/07, 15 h, parc des Ombrages, 18 h 30, piscine des Buclots (entrée de la piscine payante), 20 h 30, devant le Comptoir libanais avenue du Granier. Ces dates et lieux peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire. Pensez à contacter l'Hexagone Scène Nationale Arts Sciences, 04 76 90 00 45 www.theatre-hexagone.eu.

6 juillet au 30 septembre
Exposition « Quand le tramway passait à Meylan », organisée par l'association Site et Patrimoine et l'AVF. Lire p.20. Bibliothèque du Haut-Meylan.

**7, 21 et 28 juillet,
18 et 25 août**
L'été, c'est le temps des jeux et des histoires !

En partenariat avec Horizons, jeux de société et histoires. Pour les 4 à 8 ans. 10 h à 12 h, le 7/07 sur le thème « Drôles de bêtes », bibliothèque Pablo Neruda/Grand-Pré ; le 21/07 sur le thème « Vive le fête ! », Coulée Verte ou bibliothèque des Béalières en cas de pluie ; les 28/07 sur le thème « A l'aventure » et 18/08 sur le thème « Créatures fantastiques », jardins partagés des Aiguinards ou bibliothèque SimoneLagrange/Mi-Plaine en cas de pluie ; le 25/08 sur le thème « La mer », de 10 h à 12 h, bibliothèque du Haut-Meylan.

Mardi 13 juillet
Les merveilles de la mer racontées aux enfants de 4 à 8 ans par des bibliothécaires. En partenariat avec le CCAS, dans le cadre de "Partir en livres". 10 h 30 à 11 h 30, à Meyl'Entraide, en extérieur si la météo le permet (derrière l'Hôtel de ville).

7 au 21 juillet
Exposition des peintures de Iyo Rose, artiste franco-allemande née à Grenoble. Musicienne accomplie, elle baigne dans le monde musical depuis son plus jeune âge. Mais c'est avec la peinture qu'elle trouve une nouvelle manière de s'exprimer au fil de ses émotions. Lorsqu'elle

peint, plus rien n'existe, le temps s'arrête. Avec la peinture, elle laisse une trace et dompte ainsi l'aspect éphémère de l'interprétation. Certains de ses tableaux sont des jeux de lumière qui varient au fil de la journée, prenant ainsi vie. 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h, Clos des Capucins.



3 et 8 septembre
Ateliers coup de pouce pour la couverture des manuels. 17 h, le 3/09, bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine, le 8/09, bibliothèque Béalières.

15 septembre au 30 novembre
L'Artothèque de Grenoble s'expose dans les bibliothèques.

Samedi 18 septembre
Concert de rentrée avec Joseph Joseph, une pop urbaine veloutée sur des textes intimistes et Alicia., entre rap, pop et R&B digital. Inter-plateaux et ambiance assurés par deux DJ. A partir de 20 h, Maison de la musique.

Vendredi 24 septembre
■ Festival Premières lueurs : créé par deux jeunes étudiants, dont un ancien élève du CRC de Meylan, ce festival, soutenu par le Département, Grenoble-Alpes Métropole, le CCN, le Pacifique, et parrainé par des artistes se veut un espace de créations artistiques pour des jeunes âgés de 15 à 22 ans. 20 h 30, Maison de la musique.

■ Club ado. 17 h à 19 h, bibliothèque Béalières.

Jeudi 30 septembre
Capucins littéraires : « De sueur et de soie ». Elles étaient à peine sorties de l'enfance, elles étaient pauvres. Il fallait travailler, obéir. Surtout obéir. Elles se sont retrouvées dans le fracas des métiers à tisser. L'usine-pensionnat devint leur nouveau foyer de misère. Quelques-unes, les plus téméraires, ont relevé la tête et sont entrées en lutte. Lecture par les Belles Liseuses (Martine Allègre, Catherine Nicolai, Christine Nove-Josserand, Paule Ottonelli-Pavin, Geneviève Ravex), dirigée par Jacqueline Estragonet et initiée par l'Observatoire isérois de la parité. 18 h 30, Clos des Capucins. La lecture sera suivie d'un buffet partagé. Réservations au 06 07 43 43 78.



COUP DE CŒUR

Journées Européennes du « Matrimoine »

Dans la continuité de cette année culturelle, organisée par la Ville qui est dédiée aux femmes, ces journées se féminisent pour donner un coup de projecteur sur 9 personnalités féminines de Meylan. Des femmes engagées, indépendantes, artistes ou commerçantes, de diverses époques, de différents milieux, aux parcours exceptionnels. De la Lhauda, à Mme Elisabeth Fabre, venez découvrir les portraits de ces Meylanaïses remarquables à travers une exposition.

➔ Les 18 et 19 septembre, au Clos des Capucins, puis aux Archives municipales et dans les bibliothèques jusqu'au 26 octobre.

Visites commentées de l'exposition par les archivistes de la Ville, samedi 18/09 de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Plus d'infos sur meylan.fr.

agenda

LOISIRS

Vendredi 25 juin

Jeux vidéo : Sport au programme ! L'été est là et il s'annonce sportif. Alors quoi de mieux qu'une petite remise en forme un peu folle ? A partir de 8 ans. Sur inscription, 17 h, bibliothèque Béalières.

Jusqu'au 30 juin

Mission nature : le Cine vous propose d'observer les hirondelles et les martinets. Les hirondelles de fenêtres nichent à nos portes... et martinets, tandis que les martinets noirs cachent leurs nids sous les avancées de toit ou dans les anfractuosités de façade. Prenez une photo, notez la date, le lieu et transmettez vos observations sur GéoNature Citizen. En cas de doute sur l'identification, transmettez l'info à cine@meylan.fr.

Du 1^{er} au 31 juillet

Mission nature : le Cine vous propose d'observer les fées des ruisseaux qui émergent et nous ravissent de leurs vols délicats : ce sont les libellules. Parcourez le temps d'une balade les ruisseaux, mares et points d'eaux de Meylan, afin de découvrir les « caloptérix ». Un nom de dinosaure pour de délicates demoiselles aux ailes fumées de bleu-grisé. Prenez une photo, notez la date, le lieu et transmettez vos observations sur GéoNature Citizen. En cas de doute sur l'identification, transmettez l'info à cine@meylan.fr.

1^{er} juillet

Les seniors de la commune font la fête au parc ! A cette occasion, les bibliothécaires présenteront les collections et

services des bibliothèques. 14 h à 16 h, parc de la Résidence Pré-Blanc.

Samedi 3 juillet

▪ **Excursion commentée,** gratuite avec l'AVF pour les nouveaux arrivants, dans la vallée du Grésivaudan. Sur inscription : avfmeylan@gmail.com ou 06 89 11 08 17.

▪ **Fête de la Saint-Jean,**

organisée par l'UHQB. Animations et convivialité au programme, avec la participation de la bibliothèque qui proposera aux enfants de 3 à 8 ans un spectacle de marionnettes et des lectures. 16 h à 23 h, Coulée verte. A cette occasion, la Ville organise l'inauguration de la place des Tuileaux, à 11 h.

Mardi 13 juillet

Fête du 14 juillet : feu d'artifice sur le thème « Les femmes dans la chanson française » à la tombée de la nuit. En raison des mesures sanitaires toujours en vigueur, le bal est annulé. Le feu d'artifice sera tiré depuis un site en hauteur, à proximité du Clos des Capucins, afin de pouvoir être vu du plus grand nombre.

Samedi 4 septembre

Forum des associations et bourse aux livres. Lire p.19. 8 h 30 à 13 h 30, gymnase des Buclos.

Samedi 11 septembre

« **La quête des familles, sauvez le cours du temps** » : grande fête organisée par le CME-Conseil municipal d'enfants à destination des familles. Au programme : parcours avec défis, stands (maquillage, lectures

proposées par les bibliothèques, du Cine, de découverte de percussions, jeux en bois, buvette tenue par Horizons), pique-nique tiré du sac, spectacle "Etrange étranger" par le duo Kilombo. A partir de 10 h, parc du Bruchet.

CITOYENNETÉ

24 juin et 23 septembre
Permanence Info Energie :

comment réduire ses consommations d'énergie et faire baisser ses factures ? Comment mieux isoler son logement ? Comment choisir l'entreprise ou l'artisan qualifié qui va réaliser le projet ? Quel chauffage choisir ? Quelles sont les aides financières nationales et locales ? Comment prioriser ses travaux ? ... Afin de répondre à ces interrogations, la Ville s'associe à l'Espace Info Energie de l'Isère pour proposer des permanences gratuites de conseil. Rendez-vous préalable obligatoire au 04 76 14 00 10. 9 h à 12 h, Hôtel de ville. www.infoenergie38.org/

Mardi 29 juin

Séance du conseil municipal. A partir de 18 h. 19 h 30, l'Heure citoyenne consacrée aux « Transitions énergétiques, dont le réseau de chauffage urbain ». Reprise du conseil municipal à 20 h 30.

Jeudi 1^{er} juillet

Réunion publique d'informations sur le projet Mi-Plaine, un quartier en évolution. Venez vous informer et échanger avec vos élus. 19h, place de la Louisiane. Plus d'infos sur meylan.fr

Vendredi 2 juillet

Café des aidants et des aidés sur le thème :

« **Je me ressource** ».

14 h 15 à 16 h, bibliothèque Simone Lagrange/Mi-Plaine.

15 au 30 septembre

La Fête de l'accessibilité

à Meylan, organisée par la Ville, en partenariat avec la société Andyamo, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité. Au programme : le 15/09 de 14 h à 17 h, animations pour les jeunes enfants ; le 16/09, animations grand public et ouverture du « Challenge Accessibilité » ; le 30/09, clôture du "Challenge Accessibilité" et remise des prix. Retrouvez plus d'infos sur meylan.fr

SPORT

Samedi 26 juin

Scol'hand : tournoi de handball pour les scolaires. Gymnases des Buclos et du LGM.

28 et 29 août

La fête du sport : partez à la découverte d'activités sportives, des clubs meylanais, ainsi que des équipements sportifs de la Ville. Le principe ? Depuis l'Hôtel de Ville (à partir de 9 h), rejoindre les différents gymnases et sites sportifs à pied, en vélo, trottinette, bus (tickets fournis). Au programme : samedi, découverte des sports collectifs et de combat, à partir de 10 h, soirée de gala avec des démonstrations par les clubs ; dimanche, découverte des sports nautiques à la piscine. Plus d'infos sur meylan.fr

Dans le contexte sanitaire actuel, qui peut imposer des mesures non connues au moment où ce numéro est réalisé, nous vous invitons à vérifier sur le site de la ville meylan.fr et sur ceux des associations que les événements et animations auxquels vous souhaitez vous rendre sont maintenus. Merci de poursuivre le respect des règles et gestes barrières pour la sécurité de tous.